



AUTORISATION PARENTALE SPECIALE parcours petits écureuils

A compléter par le responsable légal et nous ramener le jour "J" au parc

MINEUR (si plusieurs enfants mettre sur la même feuille)

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

MAJEUR RESPONSABLE

NOM et Prénom :

Adresse (si différente de celle du mineur):

.....

Je reconnait avoir pris connaissance du règlement et déclare :

- Que le participant mineur remplit les conditions physiques nécessaires à la pratique de l'activité proposée.
- Que le participant mineur est couvert par une assurance type responsabilité civile.
- Que le participant mineur mesure la taille de 1m20 bras levés* (taille minimum requise pour le parcours "Les petits écureuils") (si plus petit voir conditions sur règlement).

Et s'engage à ce que le participant mineur :

- Respecte toutes les consignes de sécurité données lors du briefing avant le départ, l'assistance au briefing étant obligatoire (notamment maintenir en permanence le port des équipements de sécurité).
- Restitue en bon état les équipements mis à disposition à l'issue du parcours. Le matériel manquant ou endommagé sera facturé.

Le majeur responsable est informé que :

- L'équipement ne doit pas être enlevé avant le retour à l'accueil.
- La société GRIMP A L'ARB n'est pas responsable des vols ou détériorations des effets personnels des participants, emportés sur le parcours ou déposés à l'accueil.

Nota : la hauteur maxi des plates-formes et des ateliers est de 0m50 à 0m70 pour les ateliers de 1 à 10 et environ 1m pour le départ de la tyrolienne, l'enfant est donc à hauteur « d'homme » afin qu'un adulte puisse l'aider.

Date :

SIGNATURE DU MAJEUR RESPONSABLE + Mention manuscrite "lu et approuvé"

*Taille bras levés : se mettre le dos au mur, les deux bras levés, les doigts légèrement repliés (comme pour attraper un câble) - prendre la mesure (toutefois seule la mesure prise sur notre toise fera réellement foi)